



## Analyse des Besoins Sociaux Thématique

### Les travailleurs pauvres à Metz

synthèse

Décembre 2018

Pour son Analyse des Besoins Sociaux (ABS), menée en interne depuis 2009, le CCAS de Metz alterne entre la réalisation d'un diagnostic social de territoire et une étude thématique centrée sur un public ou une question particulière.

En effet, le décret paru le 21 juin 2016 supprime l'annualité de l'analyse des besoins sociaux (ABS), au profit d'un diagnostic sociodémographique en début de mandat municipal, assorti d'analyses complémentaires les années suivantes.

En février 2018, le Conseil d'Administration du CCAS s'est positionné sur la réalisation d'une ABS ciblant le public « travailleurs pauvres », plus largement traitant du croisement des problématiques d'emploi et de pauvreté.

**La définition officielle retenue par l'INSEE est la suivante : « une personne fait partie des travailleurs pauvres si elle est déclarée active (ayant un emploi ou au chômage) six mois ou plus dans l'année, dont au moins un mois en emploi et si elle appartient à un ménage dont les revenus nets sont inférieurs à 60 % du revenu médian ».**

L'approche des travailleurs pauvres impliquant une double analyse, celle de la situation vis-à-vis du travail et celle de la pauvreté, les travaux ont pris en compte une approche de la pauvreté d'une part, une approche de l'emploi d'autre part et enfin une synthèse des deux.

Les données utilisées sont principalement les dernières données du recensement de l'INSEE (millésime 2015), de la CAF (2017), et de pôle emploi pour ce qui est du traitement quantitatif. Pour le volet qualitatif, une première enquête a été réalisée auprès de professionnels : auprès d'assistants sociaux (2 du CCAS, une ayant en charge 3 collectivités), de chargés d'insertion (un Mission Locale, un de la Ville). Une seconde enquête a permis d'interroger 6 travailleurs pauvres, 3 hommes et 3 femmes. Enfin, un travail avec des représentants de la DASI et la DRPA a permis d'élaborer les hypothèses de travail qui ont guidé ces travaux.

## TABLE DES MATIERES

### **I. La pauvreté : un phénomène multiple**

- Un revenu médian qui augmente
- Un messin sur cinq en situation de pauvreté
- Des inégalités selon le type de ménages, selon l'âge et selon le logement

### **II. L'emploi à Metz**

- Les femmes et les jeunes touchés par le temps partiel
- 68.2% d'actifs à Metz, 82% sont en emploi et 18% au chômage.
- 10% des actifs occupés sont en emploi précaire

### **III. Comprendre la pauvreté dans l'emploi**

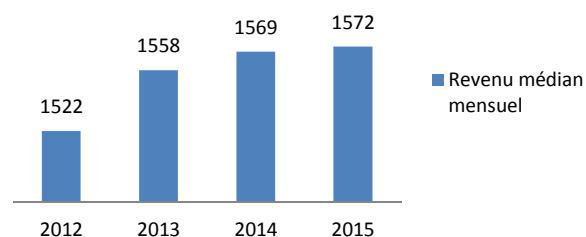
- Une approche des travailleurs pauvres : les bénéficiaires de la prime d'activité à Metz
- Les actions du CCAS qui touchent les travailleurs pauvres
- Les facteurs de la pauvreté dans l'emploi : analyse des acteurs et témoignages

### **IV. La pauvreté économique : conséquences et pistes d'action**

## I. La pauvreté : un phénomène multiple

### • Un revenu médian qui augmente

La moitié des messins gagne plus de 1 572€ mensuel par unité de consommation en 2015, soit 3.1% d'augmentation depuis 2012. A Metz, en moyenne, 66.7% du revenu disponible des ménages est composé de revenus d'activités (salaires, traitements ou prestations chômage) et 15.9% de revenus du patrimoine.



### • Un messin sur cinq en situation de pauvreté

Le taux de pauvreté apparaît contenu à Metz, avec 22.4%. Aussi, 22 686 messins vivent en dessous du seuil de pauvreté.

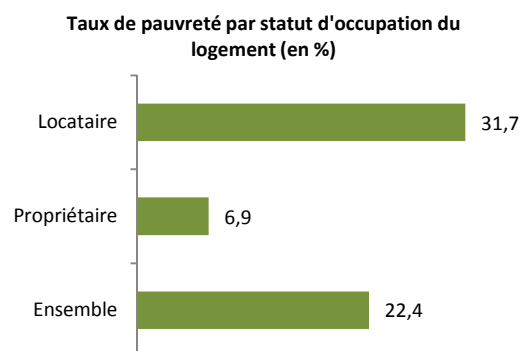
12 621 allocataires CAF sont sous le seuil de bas revenus à Metz en 2017, soit 39% de la totalité des allocataires messins(+ 3,4 % en moyenne annuelle depuis 2014).

9 587 allocataires dépendent des prestations de la CAF à 50% et 5 899 à 100%, soit respectivement 29.6% et 18.2%.

### • Des inégalités selon le type de ménages, selon l'âge et selon le logement

Selon les données de la CAF sur les allocataires à bas revenus, les personnes isolées sont les plus nombreuses, elles représentent 53%, les couples représentant 26%.

Les familles monoparentales représentent 10,1% des ménages messins et ont le revenu médian le plus bas (1 176€ mensuel). Elles sont les plus touchées par les situations de pauvreté. A Metz, plus d'un tiers d'entre elles (37.1%) ont des revenus qui se situent sous le seuil de pauvreté contre moins de 10% des couples sans enfants (8.1%).



En terme d'âge, les messins les plus touchés par la pauvreté sont les moins de 30 ans où le taux est de 33.5%, viennent ensuite les 30-39 ans avec un taux de 28.8%.

Autre variable discriminante, le statut dans le logement. En effet, les locataires qui représentent 65 % des ménages messins, sont près de 32% à vivre sous le seuil de pauvreté (2015) contre 6.9% pour les propriétaires qui représentent 32.5% des ménages.

## II. Emploi et activité à Metz

Metz compte 68 868 postes salariés, 90% sont regroupés dans les secteurs d'activité du commerce, transport et l'administration publique, enseignement, santé, action sociale.

A Metz, les Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) modestes sont particulièrement représentées avec près d'un actif occupés sur deux employés ou ouvriers.

- **Les femmes et les jeunes touchés par le temps partiel**

En 2015, 60.1% des messins actifs ayant un emploi travaillent à Metz soit 45 076 personnes.

Plus d'un quart des femmes messines occupe un emploi à temps partiel, elles représentent 82% du total des temps partiels. Chez les jeunes, la part du temps partiel est également élevée : 32%.

En France, en 2017, 3% des plus de 65 ans travaillent contre 1.1 % en 2006. 40% ont entre 65 et 74 ans, dont une forte proportion de femmes le plus souvent isolées. Ce sont en majorité des employés ou ouvriers, en CDI, le plus souvent à temps partiel.

- **68.2% d'actifs à Metz, 82% sont en emploi et 18% au chômage.**

Parmi les personnes âgées de 15 à 64 ans, 55 223 sont actives, soit 68.2% de la tranche d'âge.

66% des demandeurs d'emploi ont entre 25 et 49 ans, les hommes sont représentés à 55% contre 45% pour les femmes. Concernant les catégories d'âge des moins de 25 ans et des plus de 50 ans, les hommes et les femmes sont répartis à part égale.

Les travailleurs pauvres au sens de l'INSEE sont présents dans les catégories B et E des demandeurs d'emploi. En catégorie B, on retrouve 1620 personnes en 2018. On note que ce sont majoritairement des femmes : 56.17%. Leur nombre a progressé de 9% entre mai 2015 et mai 2018. Ils représentent 11.23% des demandeurs d'emploi à Metz. En catégorie E, où sont recensés les bénéficiaires de contrats aidés et créateurs d'entreprise, on retrouve 850 messins. Leur nombre a progressé de 15%. Ce sont majoritairement des hommes (56%), et près d'un quart a plus de 50 ans.

- **10% des actifs occupés sont en emploi précaire**

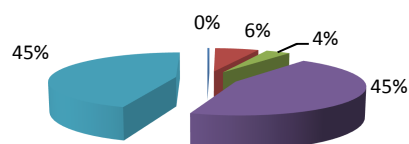
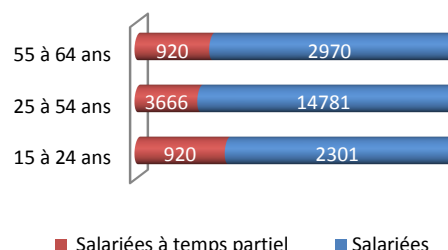
Les conditions d'emploi de la population active de 15 ans ou plus ayant un emploi à Metz est stable entre 2010 et 2015. En 2015, 10% des actifs sont employés en CDD ou contrats courts, saisonniers, vacataires.

Si on considère l'approche par quartiers, Bellecroix, Borny et les îles concentrent la plus grande part des contrats courts ou en CDD. Quant aux non-salariés (travailleurs indépendants, employeurs, aides familiaux), ils représentent 8% des actifs occupés avec une majorité de travailleurs indépendants (4.6%). Ces derniers sont les plus représentés dans les quartiers du Sablon, des îles et Metz Centre.

Les emplois précaires sont concentrés dans les quartiers où domine également le chômage.

Il existe des freins importants pour sortir de l'emploi précaire en raison d'un faible niveau de diplôme, de la faiblesse d'offres de CDI temps plein en particulier dans les secteurs d'activité où il se concentre : hôtellerie-restauration, services à la personne.

Nombre de femmes salariées à Metz par âges et temps partiel



- Agriculture, sylviculture et pêche
- Industrie
- Construction
- Commerce, transports, services divers
- Administration publique, enseignement, santé, action sociale

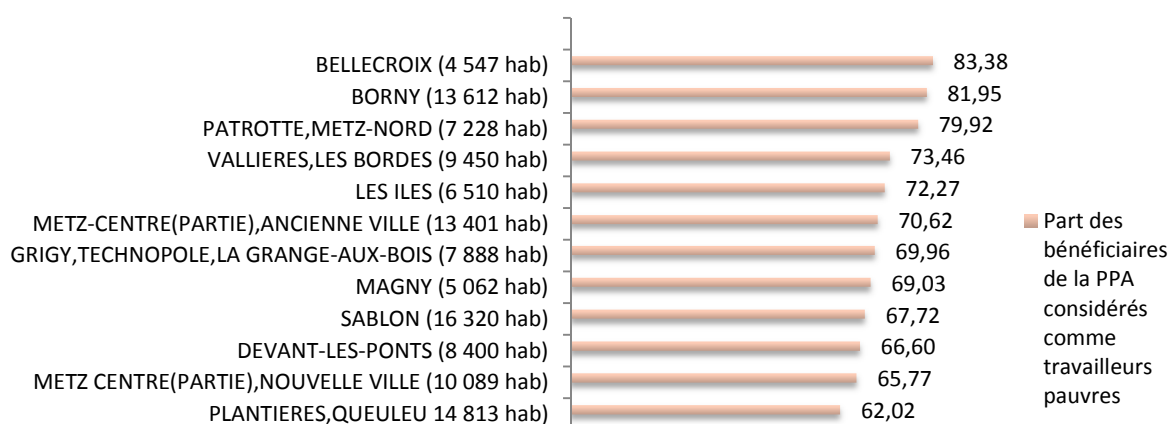
### III. Comprendre la pauvreté dans l'emploi

- **Une approche des travailleurs pauvres : les bénéficiaires de la prime d'activité à Metz**

Afin de caractériser le contexte messin et de nourrir l'analyse de la pauvreté relative, les données de la CAF relatives à la prime d'activité sont les seules à l'échelle communale et infra-communale à permettre le croisement indispensable pour qualifier une situation de pauvreté au travail.

A Metz, on dénombre 23 337 allocataires entrant dans le champ des ressources pour le calcul de la prime d'activité et 6 978 foyers bénéficiaires de la prime d'activité. Cela représente 30% des allocataires et 13 258 personnes couvertes.

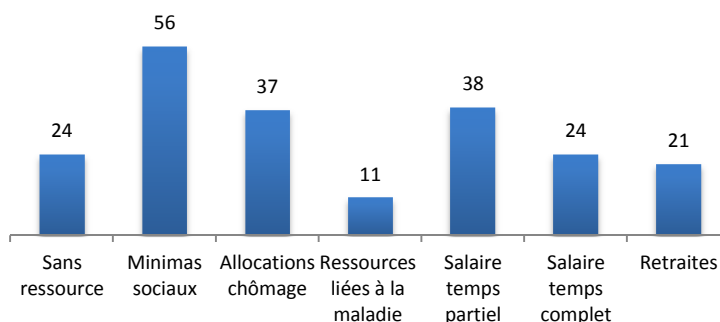
3 247 bénéficiaires de la prime d'activité en dessous du seuil de pauvreté et 1 721 bénéficiaires de la prime d'activité dit « fragiles » : 4 968 allocataires peuvent être considérés comme travailleurs pauvres.



- **Les actions du CCAS qui touchent les travailleurs pauvres**

#### *Le Coup d'Pouce Logement*

En 2017, 107 aides ont été accordées dont 9 pour des familles monoparentales. 51% des bénéficiaires sont des hommes et 49% des femmes.



Les salariés représentent 78% des bénéficiaires du CPL, près de 63% perçoivent un revenu inférieur à 1015 euros par mois (soit 53 personnes). 50% des bénéficiaires du CPL peuvent être caractérisés comme travailleurs pauvres.

#### *L'accompagnement social*

En 2017, 211 personnes ont été accompagnées de façon durable par les travailleurs sociaux de la Direction de l'Action Sociale et de l'Insertion (DASI). 29% des personnes accompagnées sont salariées, 61 % d'entre elles le sont à temps partiel et 26% vivent de minimas sociaux (ASS-RSA, ARE).

### *Les commissions de secours : aides d'urgence et d'accompagnement*

En 2017, 2 166 aides ont été accordées par la commission de secours du CCAS de Metz. 25% des bénéficiaires des aides accordées sont des salariés touchés par une précarité financière liée, notamment, au travail à temps partiel.

- **Les facteurs de la pauvreté dans l'emploi : analyse des acteurs et témoignages**

Plusieurs facteurs déclencheurs et / ou de maintien dans la pauvreté économique peuvent expliquer la situation des travailleurs. C'est le cumul de ces difficultés qui est mis en évidence engendrant des difficultés financières, d'accès au logement, d'isolement...

*«...les gens dont je m'occupe... l'illettrisme et l'analphabétisme, c'est le plus gros problème ... ça bloque sur l'accès aux formations, ça bloque sur la capacité à évoluer. Du coup ça laisse les gens dans des métiers sous qualifiés (...).»*

#### *Le facteur linguistique*

On peut identifier 2 cas:

- Les personnes migrantes qui ne maîtrisent pas la langue française, pour qui le frein s'opère dans l'accès à l'emploi, et/ou le maintien dans l'emploi précaire, et l'accès aux droits, la non-maîtrise ne permet pas de comprendre les droits et les démarches à réaliser pour y accéder.
- Les personnes dont la langue maternelle est le français en situation d'illettrisme. La non maîtrise empêche l'accès aux formations qualifiantes et explique le maintien dans des emplois précaires.

#### *Les accidents de la vie, raisons de santé*

Les ruptures familiales, conjugales ou un décès sont identifiées comme origine de pauvreté dans l'emploi: la personne est exposée au risque de perte d'emploi ou / et de logement.

La santé peut expliquer le basculement dans un temps partiel, pour cause d'incapacité à se maintenir dans un emploi à temps plein.

#### *Le temps partiel, subi ou choisi ?*

Les données ne permettent pas d'approche locale, néanmoins, les entretiens avec les professionnels suggèrent deux types de temps partiels.

- Les temps partiels subis : l'employeur impose des contrats à horaires décalés et à faible taux de travail.
- Les temps partiels choisis dictés par les contraintes économiques : le coût de la garde est élevé par rapport aux gains du travail, auquel s'ajoute le coût des transports...

#### IV. La pauvreté économique : conséquences

Les travailleurs pauvres cumulent les difficultés liées à la pauvreté et les contraintes de l'emploi : faute de revenus suffisants, ils cumulent les risques de précarité et d'exclusion sociale : difficulté d'accès ou de maintien dans un logement décent, difficultés d'accès ou de maintien dans l'emploi, transports, isolement social, moindre fréquentation des services sociaux et de santé...

Les aides existantes semblent être insuffisantes pour sortir de la pauvreté. Du point de vue des professionnels, elles permettent aux travailleurs pauvres de subvenir à leurs besoins primaires mais ne permettent pas d'éradiquer la pauvreté. De plus, le manque de lisibilité des dispositifs, leur complexité, les changements fréquents (ex : dispositifs de couverture complémentaire, prime d'activité...) renforcés par les difficultés d'accès au numérique sont des freins à l'accès à ces dispositifs pour les travailleurs pauvres.

*"Faut vivre avec son temps, mis à part les ordinateurs, parce que ça c'est vraiment pas mon truc. En plus avec ma maladie, je tape dessus, je n'arrive pas, parce que je n'ai jamais appris. C'est ça la vraie raison"*

Les travailleurs pauvres ne manquent ni de capacités, ni d'aptitudes ou de désir d'activité. Face aux besoins d'aides sociales et d'aide à l'insertion socioprofessionnelle durable de ce public, les réponses susceptibles de sécuriser les situations précaires sont à renforcer, de la part de l'ensemble des acteurs sociaux.

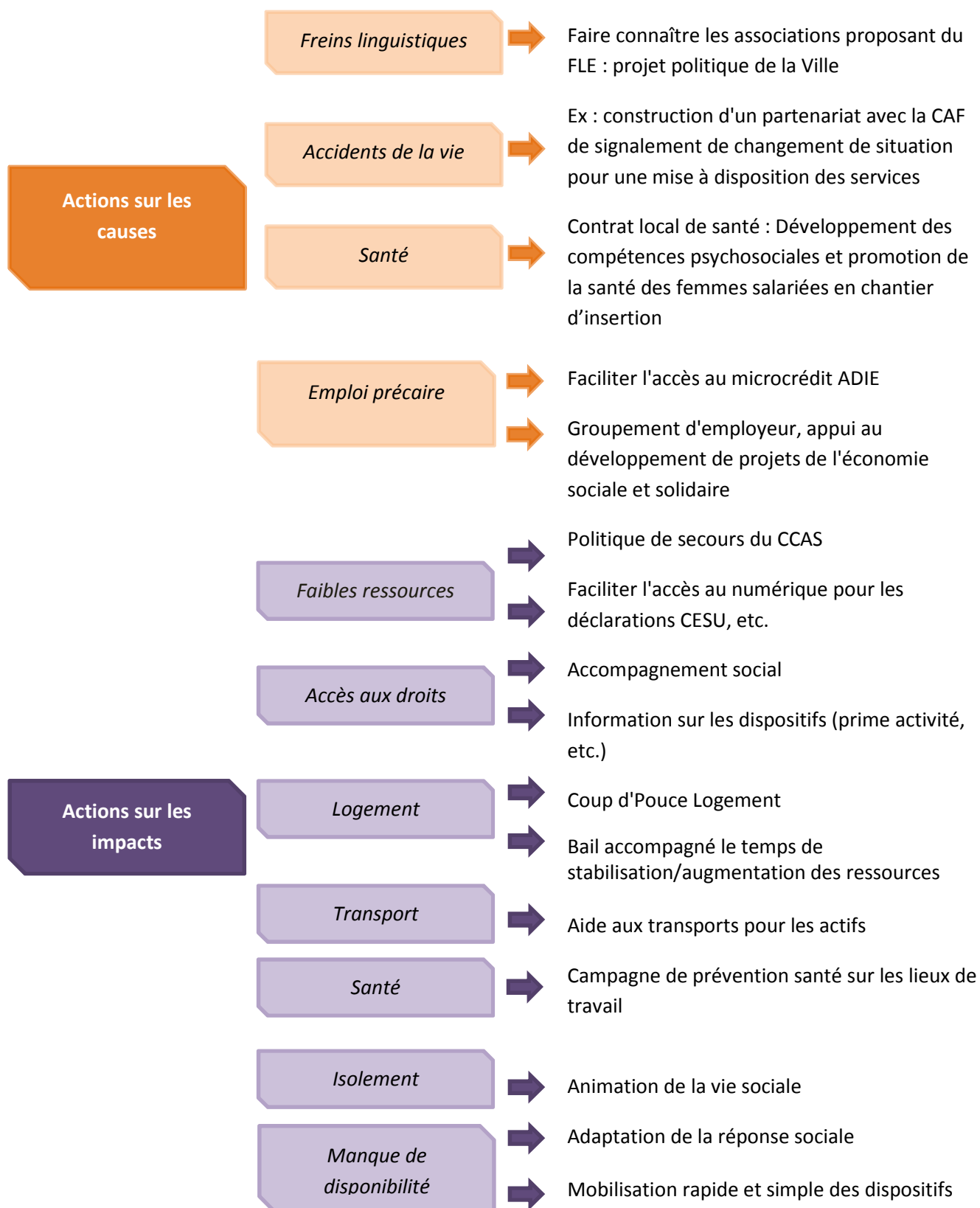
Dans ce contexte, les travailleurs précaires sont particulièrement pénalisés dans l'accès à un logement décent du fait de l'irrégularité souvent conjuguée à la faiblesse de leurs ressources. De ce fait, leur parcours professionnel peut être freiné.

Précarisation de l'emploi et crise du logement se conjuguent renforçant difficultés d'accès au logement et à l'emploi stable pour les travailleurs précaires.



## V. Les pistes d'action

La diversité des publics cibles et des situations implique de proposer des mesures permettant d'agir tant sur les conséquences, pour améliorer les conditions de vie et éviter un basculement dans le chômage, que sur les causes pour permettre de faire régresser le nombre de travailleurs pauvres.





Conception : Centre Communal d'Action Sociale  
24 rue du Wad Billy 57000 METZ  
Service Développement et Prospective  
Date : 17/12/2018